



## Corindon blanc

**Société :**  
 A.G.P. SAS  
 20, avenue Reille  
 75014 PARIS  
 Tel. +33 (0) 1 45 89 84 44  
 Fax +33 (0) 1 45 89 66 54  
 Email : [contact@agp-abrasifs.com](mailto:contact@agp-abrasifs.com)

### 1 – Identification du Produit

<b>Nom :</b>	<b>Corindon blanc</b>
<b>Utilisation :</b>	Applications abrasives ; applications réfractaires et céramiques. Production de matériaux résistants à l'usure ; traitements de surface ; charges.

### 2 – Identification des dangers

#### Danger pour l'homme et l'environnement :

CEE/ 1272 / 2008 (CLP) :	Non classé comme matière dangereuse.
EC 67/ 548 / EEC or 1999 / ER / EC :	Pas de danger caractéristique. Pas de mention de risque (phrase R) ou de danger (Phrase H).

### 3 – Composition / Information sur les Ingrédients

#### Caractéristiques chimiques :

<b>Classification selon directive CEE :</b>	Oxyde d'Aluminium (Al <sub>2</sub> O <sub>3</sub> )
<b>N° CAS :</b>	1344 - 28 - 1
<b>N° EINECS :</b>	215 - 691 - 6
<b>REACH Reg. N° :</b>	01-2119529248-35-0034

### 4 – Premiers Secours

<b>4.1 Inhalation :</b>	Pas de traitement spécifique
<b>4.2 Contact avec la peau :</b>	Pas de traitement spécifique
<b>4.3 Contact avec les yeux :</b>	Laver à grande eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste
<b>4.4 Ingestion :</b>	Pas de traitement spécifique

## 5 – Mesures de Lutte contre l'Incendie

5.1 Information générale :	Ininflammable
5.2 Agents d'extinction appropriés :	Prendre les mesures adaptées à l'origine du feu
5.3 Agents d'extinction à proscrire pour raison de sécurité :	Aucun n'est connu
5.4 Dangers particuliers résultant de la substance elle-même, des produits de décomposition, des émanations gazeuses :	Aucun n'est connu
5.5 Equipement spécial de protection :	Sans objet

## 6 – Mesures en cas de Dispersion Accidentelle

6.1 Précautions individuelles :	Eviter l'émission de poussières. Port de l'équipement de protection individuel (voir aussi en 8.3).
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :	Pas de mesure particulière.
6.3 Méthode de nettoyage :	Récupérer mécaniquement et mettre au rebut conformément à la réglementation.

## 7- Manipulation et Stockage

7.1 Manutention :	
Précautions pour manipulation sans risque :	Eviter la formation de poussières
Précautions contre le feu ou l'explosion :	Pas de risque de feu ou d'explosion
7.2 Stockage :	
Conditions de stockage (locaux et conteneurs) :	Pas de précaution particulière
Restriction au stockage de matières incompatibles :	Aucune
Autre information pour le stockage :	Aucune

## 8 – Contrôles d'Exposition / Protection Personnelle

8.1 Information pour la conception et le génie industriel :	Sans objet
8.1.1 Paramètres spécifiques de contrôle et valeurs limites :	
Se conformer à la réglementation en vigueur pour les poussières fines (e.x. : OSHA-PEL valeur totale de poussières 15mg/m <sup>3</sup> ; 5mg/m <sup>3</sup> pour la poussière respirable ; TRGS 900 10 mg/m <sup>3</sup> respirable, 3 mg/m <sup>3</sup> alvéolaire).	
8.2 Contrôle Exposition	
8.2.1 Contrôle d'exposition professionnel :	Eviter de respirer la poussière
Protection respiratoire :	Le port d'un masque contre les poussières équipé d'un filtre de catégorie P2 doit être utilisé si les limites de poussières fines sont dépassées
Protection des mains :	Des gants de protection sont recommandés
Protection des yeux :	Des lunettes de sécurité sont recommandées
Protection générale et Mesures d'hygiène :	Suivre les pratiques standards d'hygiène en milieu industriel
8.2.2 Contrôle de l'exposition de l'environnement :	Pas de contrôle spécifique d'exposition n'est requis

## 9 – Propriétés physiques et chimiques

<b>9.1 Aspect</b>	
<b>Forme :</b>	Grains, granulats et poudres
<b>Couleur :</b>	Blanc
<b>Odeur :</b>	Inodore
<b>9.2 Propriétés :</b>	
<b>Changement d'état physique :</b>	Point de fusion voisin de 2000°C
<b>Point d'éclair :</b>	Non applicable
<b>Inflammabilité :</b>	Non applicable
<b>Température d'inflammation :</b>	Non applicable
<b>Auto-inflammabilité :</b>	Non applicable
<b>Propriétés oxydantes :</b>	Non applicable
<b>Danger d'explosion :</b>	Non applicable
<b>Limites d'explosivité :</b>	Non applicable
<b>Tension de vapeur :</b>	Non applicable
<b>Masse volumique :</b>	(3,7 – 4,5) g/cm <sup>3</sup>
<b>Masse volumique apparente :</b>	(500 – 2500) Kg/m <sup>3</sup>
<b>Solubilité dans l'eau :</b>	Pratiquement insoluble
<b>pH :</b>	Non applicable
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau :</b>	Non applicable

## 10 – Stabilité et Réactivité

<b>10.1 Information générale :</b>	Produit stable, aucune réaction dangereuse connue
<b>10.2 Conditions à éviter :</b>	Non applicable
<b>10.3 Matériaux à éviter :</b>	Non applicable
<b>10.4 Produits de décomposition dangereux :</b>	Aucun n'est connu

## 11 – Information Toxicologique

<b>11.1 Information générale :</b>	Aucun effet dangereux connu dans des conditions normales d'utilisation Ne contient pas de silice libre (voir aussi le point 16)
<b>11.2 Toxicité aiguë :</b>	Aucune n'est connue
<b>11.3 Tests de toxicité</b>	
<b>Oral :</b>	Non applicable. Exposition non appropriée
<b>Cutané :</b>	Non applicable
<b>Inhalation :</b>	Non applicable
<b>Corrosion de la peau :</b>	Non corrosive
<b>Irritation de la peau :</b>	Non irritant
<b>Irritation des yeux :</b>	Non irritant
<b>Sensibilisation :</b>	Non applicable
<b>Toxicité à dose répétée :</b>	
<b>Oral :</b>	Non applicable. Exposition non appropriée
<b>Inhalation :</b>	Non applicable
<b>Effets CMR :</b>	Aucune évidence d'un quelconque effet CMR

## 12 – Information Ecologique

<b>12.1 Ecotoxicité :</b>	Aucun effet nuisible anticipé sur des organismes aquatiques. La substance est pratiquement insoluble dans l'eau.
<b>12.2 Mobilité – répartition dans le milieu terrestre</b>	Non applicable
<b>12.3 Persistance et dégradabilité :</b>	Non applicable pour des substances inorganiques
<b>12.4 Résultat de l'évaluation en PBT :</b>	L'Oxyde d'Aluminium n'est pas une substance PBT.
<b>12.5 Autres effets hostiles :</b>	Aucun

## 13 – Considérations Relatives à l'Élimination

- |                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| <b>13.1 Élimination du produit :</b> | Peut être mis en décharge classique.<br>Tenir compte des réglementations locales  |
| <b>13.2 Emballages contaminés :</b>  | Vider complètement l'emballage. Le recyclage de l'emballage usagé est recommandé.<br>Se conformer à la réglementation locale. |

## 14 – Informations Relatives au Transport

- |                                     |                            |
|-------------------------------------|----------------------------|
| <b>14.1 Transport terrestre :</b>   |                            |
| Classification GGVS / ADR :         | Non classé, non dangereux  |
| GGVE / RID :                        | Non classé, non dangereux  |
| <b>14.2 Transport fluvial :</b>     |                            |
| Classification GGVBischoff / ADNR : | Non classé, non dangereux  |
| <b>14.3 Transport maritime :</b>    |                            |
| Classification GGVSee / IMDG :      | Non classé, non dangereux  |
| <b>14.4 Transport aérien :</b>      |                            |
| Classification ICAO-TI / IATA :     | Non classé, non dangereux. |

## 15 – Informations Réglementaires

- |   |   |
|---|---|
| <b>15.1 Classification selon les directives de l'EC</b> |   |
| <b>Étiquetage EC n° 1272/2008 :</b>                     | Le produit n'est pas classé.<br>Aucun pictogramme de danger n'est nécessaire. |
| <b>Étiquetage (67/548/EEC ou 1999/45/EC) :</b>          | Aucun   |
| <b>Symbole de danger :</b>                              | Aucun   |
| <b>15.2 Réglementations nationales :</b>                |   |
| ex : (Allemagne) classification selon VbF :             | Pas sujet au VbF  |
| Catégorie de pollution de l'eau :                       | Ne pollue par l'eau (VwVWs (Allemagne) daté du 27.07.2005)                    |

## 16 – Autres Informations

- 16.1 Mentions pertinentes de risque (phrase R) ou de danger (phrase H) :** Aucune

Les études menées par l'Institut d'Hygiène et de Médecine pour l'industrie de l'Université d'Essen ont montré que l'Oxyde d'Aluminium électro-fondu (corindon) est inerte et ne possède aucune propriété toxique ou cancérigène.

Cette information couvre exclusivement les exigences de sécurité de l'oxyde d'aluminium électro-fondu et se fonde sur nos connaissances et expériences actuelles. Elle ne représente pas une garantie des propriétés du produit décrit ci-dessus du point de vue du règlement légal de la garantie.

La spécification du produit est contenue dans une fiche technique séparée.

- 16.2 Emetteur de la fiche de sécurité : TS EHS**

- 16.3 Annexe aux scénarios d'exposition :**

Il résulte des évaluations de danger et de substances PBT/vPvB que l'oxyde d'aluminium (CAS n° 1344-28-1) ne répond pas aux critères de classification comme dangereux (selon les directives 67/548/EEC et 1272/2008/EC) et n'est pas considéré comme une substance PBT/vPvB. Une évaluation de l'exposition et une caractérisation ultérieure de risque ne sont donc pas demandées.